



PROJET D'ETABLISSEMENT

« Accompagner avec bienveillance chaque élève dans son parcours pour réussir en renforçant les fondamentaux et en personnalisant l'aide à l'élève. »

L'accueil de chacun, l'attention aux plus démunis et à toute forme de pauvreté est au cœur du projet de l'Enseignement Catholique.

L'école catholique respecte la liberté religieuse et la conscience des élèves et des familles. De ce fait, elle ne peut pas renoncer à la liberté de proposer le message évangélique et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne.

Les établissements catholiques d'enseignement sont des communautés où l'éducation est comprise comme l'œuvre de tous. Ces communautés éducatives s'édifient sur des relations de confiance et d'étroite collaboration entre tous les partenaires dans le respect des complémentarités et des différences.

Les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants. Par nature, aucune responsabilité éducative n'est aussi importante que celle des parents. « Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. » (Article 48 des statuts de l'Enseignement Catholique).

Notre école est une école catholique, ouverte à tous dans le respect mutuel des projets ; tout signe d'aliénation, de manipulation ou de prosélytisme ne pouvant être accepté en école catholique.

Associée à l'éducation nationale, elle veut assurer le plein épanouissement de chacun dans le sens de la " Bonne Nouvelle de Jésus-Christ ".

Les missions de notre école

- **Permettre** l'acquisition de compétences : connaissances, savoir-faire, savoir-être et stratégies.
- **Préparer** les enfants à conduire leur vie dans le monde de demain : " Pas seulement apprendre pour apprendre mais apprendre à devenir, à évoluer. "
- **Eduquer** toute la personne : favoriser la communication et le langage, tout en préservant l'originalité de chacun par l'écoute et l'expression.
- **Poursuivre** la transmission des règles nécessaires de la vie en collectivité : politesse, civisme, hygiène, respect de soi et des autres.
- **Eduquer** aux différences et au respect de celles-ci.
- **Apprendre** par des méthodes pédagogiques : le sens de la responsabilité, l'importance de la communication, les méthodes de travail, le goût de l'effort et du travail.
- **Inciter** les enfants à être motivés, acteurs de leurs apprentissages.
- **Ouvrir** les enfants sur le monde extérieur par la qualité des relations parents-enseignants- élèves- partenaires locaux.
- **Etre** soucieux de la qualité des relations avec les enfants, être attentifs aux plus fragiles.
- **Promouvoir** la coopération en favorisant l'aide, l'entraide, le tutorat et le travail de groupe.

Dans le domaine pédagogique

Les objectifs	Les actions
<p>Assurer l'enseignement par cycle prévu par les programmes et favorisé par les classes multi-âges.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les apprentissages sont faits dans le cadre des cycles (C1 : PS/MS/GS – C2 : CP/CE1/CE2 – C3 : CM1/CM2/6ème) : compétences à travailler avec des niveaux de maîtrise différents. • Travail de lien C.M./6ème avec le collège J. Collard de Saint-Héand. • Remise des informations lors du passage au collège. • Réunion de présentation du collège Joseph Collard sur l'école. • Matinée d'accueil au collège J.Collard pour la classe de C.M. • Visite des « anciens » CM2 en juin pour témoigner de leur année au collège.
<p>Être attentif aux difficultés d'apprentissages et de comportements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts et bilans demandés auprès des orthophonistes, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthoptistes... • Prise en charge, projets et bilans conduits avec le réseau d'aide et l'enseignante spécialisée ressource (E.S.R.). • Mise en place de P.A.I. pour un suivi médical sur l'école. • Mise en place de P.P.R.E. au sein des classes pour permettre l'acquisition de compétences du socle commun. • Mise en place de P.A.P. (Plan d'Accompagnement Personnalisé) pour les élèves présentant des troubles des apprentissages... • Dossiers à la M.D.P.H. pour la mise en place de P.P.S. • Formation continue des enseignants : individuelle et/ou collective (inter et intra établissement(s)) au service du projet. (Pédagogie coopérative, utilisation de l'ENT, école inclusive...).
<p>Donner du sens à ce que l'élève vit, voit, apprend en luttant contre le découpage des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engager les enfants dans de réelles situations problèmes, dans des situations d'apprentissages variées où l'enseignant assiste, accompagne l'élève dans l'acquisition des compétences.

<p>savoirs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de projets interdisciplinaires et interclasses autour d'une dominante annuelle avec des temps forts : mise en œuvre d'un spectacle à Noël, sorties scolaires, correspondances et échanges scolaires, intervenants (animateurs environnement S.E.M., arts plastiques, Apprendre à Porter Secours., cinéma)...
<p>Faire que l'apprentissage ne soit pas un acte solitaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Situations fréquentes de coopération mettant en jeu l'aide, l'entraide, le tutorat et le travail de groupe. • Favoriser la pratique sportive et la rencontre par l'adhésion de notre école à l'UGSEL 42.
<p>Diversifier les pratiques : différenciation pédagogique dans les classes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travail par groupes de besoins (évaluations diagnostiques). • Apport d'aides, de ressources. • Utilisation de matériels pour manipuler, de référents (outils d'aide et de remédiation). • Utilisation de matériels spécifiques pour les élèves à besoins particuliers : aide à la lecture (règle de lecture, règle loupe), aux tracés (compas adaptés, règles anti-glisse) , à la gestion du temps (timer), à l'écriture (stylos ergonomiques, guide-doigts)...
<p>Pratiquer une évaluation « positive ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Livrets scolaires de suivi : « Cahier des progrès » au cycle 1 mettant en évidence les possibles points de progrès et les acquisitions à venir. L.S.U. (livret scolaire unique) du C.P. au C.M.2. • Bilans écrits centrés sur les progrès et les réussites pointant aussi les obstacles.
<p>Favoriser la confiance comme source de progrès.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations diagnostiques et continues. • Observations formatives. • Pas de notes.
<p>Coopérer avec les parents pour entretenir une véritable relation de confiance avec les enseignants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et communiquer : possibilité d'échanges lors de rendez-vous, échanges d'informations à l'oral, par le cahier ou la pochette de correspondance, par mail, par téléphone, au travers du site et de l'ENT. • Assurer le suivi : réunion de parents par classe en période 1, rencontre parents/enseignants en période 3. • Permettre aux parents de participer à la vie de l'école : accompagnement de sorties scolaires, participation à certaines activités pédagogiques et pastorales pour encadrer des groupes. • Lien d'informations en distanciel : mail, site-et E.N.T.

Dans le domaine éducatif

Les objectifs	Les actions
<p>Permettre l'épanouissement de la personnalité au travers de l'apprentissage de la vie en communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de vie dans l'école et dans les classes. • Inclusion d'enfants différents de part leurs capacités intellectuelles ou physiques. • Actions de solidarité avec des partenaires : père Noël vert du secours populaire, opération « pièces jaunes », calendriers « Champagnat » des Frères Maristes, cartes de Noël pour les résidents de la maison départementale de retraite... • Mise en place de séjours avec nuitée(s) : en moyenne 2 sur l'ensemble de la scolarité primaire.

Dans le domaine pastoral

Les objectifs	Les actions
<p>Permettre l'éveil de la Foi au Christ dans le respect mutuel de la conscience de chacun.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte ou relecture des fêtes chrétiennes qui rythment notre année. (Culture chrétienne) • Abonnements spécifiques pour les classes : Filotéo... • Achat d'ouvrages à caractère religieux pour les bibliothèques de classe. • Diffusion des informations de la paroisse Saint Jean-Louis du Levant auprès des familles sur l'organisation de l'éveil à la foi et de la catéchèse. • Proposition de temps pastoraux : « En chemin vers Pâques » (ponctuel), parcours annuels en 4 temps : « Fais fleurir la paix », « Accueillir la lumière », « Trésor de la joie », « Vive la vie et ces merveilles » ... • Proposition d'une action-réflexion de Carême : « Riz/Pain/Pomme » en lien avec une ou des association(s) caritative(s) (CCFD, Fondation Abbé Pierre, Association Sœur Emmanuelle...)
<p>L'école se réfère aux messages évangéliques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des messages dont notre école veut en être le témoin : : Amour, Pardon, Partage, Espérance. • Notre pédagogie veut être celle de la confiance, de l'espérance et de la fraternité.
<p>Connaître des personnages « Chercheurs de Dieu ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation dans les classes primaires du calendrier « Apprendre à être ». Chaque mois, les élèves découvrent un personnage « Témoin », sa vie et réfléchissent autour d'une de ses paroles.